

# La Journée des réfugiés à été célébrée en grande pompe à Neuchâtel



Photo: Fardudin

Des stands de nourriture et des spécialités culinaires des associations de réfugiés ont donné un parfum d'ailleurs à la fête le 16 juin dernier à Neuchâtel. De la musique et des danses exotiques des quatre coins du globe ont aussi rythmé la journée: de la musique kurde d'Anatolie, des danses orientales, du flamenco, du slam et des danses albanaises... Sans oublier les animations qui étaient proposées aux enfants.

Voix d'Exils s'est joint à la fête et a rencontré à cette occasion M. Luul Sebhatu, le président de l'association Journée des réfugiés à Neuchâtel. Interview.

**Voix d'Exils : Depuis combien de temps la fête des réfugiés existe-t-elle?**

Luul Sebhatu : Elle existe depuis la signature de la Convention de Genève en 1951, mais personnellement je participe à cette journée depuis 1982. Au début, avec quelques amis Érythréens, nous louions un stand et nous servions de la nourriture de chez nous. Nous diffusons également de l'information sur notre pays et les raisons qui nous ont poussés à nous réfugier en Suisse. A cette époque c'était très difficile d'obtenir l'asile. J'ai eu la chance d'être reconnu

comme réfugié après trois ans et demi d'attente.



Photo: Fardudin

### **Qui organise cette fête?**

Dans le passé, c'était les œuvres d'entraide Caritas et le Centre Social Protestant qui organisaient les festivités de la Journée des réfugiés. Ensuite, nous avons créé une association qui a pris la relève lorsque les œuvres d'entraide n'ont plus voulu s'en occuper.

### **Combien de groupes participent à la fête?**

Cette année nous étions onze.

### **Connaissez-vous Voix d'Exils?**

Oui, nous le lisons régulièrement.

*Propos recueillis par :*

**Fardudin**

**Membre de la rédaction neuchâteloise de Voix d'Exils**

**« Célébrer la dignité de ceux qui ont été chassés de chez eux »**

Historiquement, « La Journée mondiale des réfugiés célèbre la dignité de celles et ceux qui ont été chassés de chez eux. Elle rend aussi hommage aux efforts du HCR, l'Agence des Nations Unies qui apporte assistance et protection aux réfugiés, apatrides, et aux déplacés internes.

Bien que la Journée mondiale des réfugiés ne soit célébrée que depuis 2001,



Photo: Fardudin

la tradition de sensibiliser les gens à la cause des réfugiés à travers des événements commémoratifs a vu le jour bien avant le 21ème siècle, comme l'atteste une affiche des années 1980 pour la Journée des réfugiés africains, prédécesseur de la Journée mondiale des réfugiés.

C'est en 1914 qu'émerge ce type de commémorations, lorsque le Pape Pie X instaure la Journée mondiale des migrants et des réfugiés. Depuis, la célébration de la cause des réfugiés entre dans l'arène politique aux niveaux national et régional. La plus importante de ces commémorations, la Journée des réfugiés africains, est instaurée en 1975 par la Résolution 398 adoptée par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Dès lors, la Journée des réfugiés africains se tiendra chaque année le 20 juin afin d'honorer la résilience de celles et ceux qui ont été déplacés de force en Afrique. Le HCR a travaillé de concert avec l'OUA afin d'organiser cet événement annuel. L'affiche présentée constitue un exemple de cette collaboration précoce.

En décembre 2000, en raison du succès croissant de la Journée des réfugiés africains, et de l'approche du 50ème anniversaire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, l'Assemblée Générale des Nations Unies adopte la Résolution 55/76. Celle-ci instaure, à partir de 2001 et en accord avec l'OUA, une Journée internationale des réfugiés qui a lieu en même temps que la Journée du réfugié africain, à savoir le 20 juin.

Désormais, chaque année, le 20 juin est l'occasion de parler du sort des réfugiés. Le passage de la

Journée des réfugiés africains à la Journée mondiale des réfugiés reflète une plus grande prise de conscience, au niveau international, de la cause des réfugiés et du fait que personne ne choisit de devenir un réfugié ».

*Extrait tiré du site officiel de la République et canton de Genève.*